

# DRC2509 – Droits et libertés

Karen Eltis

Trimestre hiver

## Description du cours

Ce cours a pour objectif d'entreprendre une analyse de la portée et des limites des droits et libertés au Québec et au Canada. Le cours cherche à initier les étudiant(e)s à l'interprétation et à l'application de ces droits et libertés par les tribunaux (principalement par la Cour suprême du Canada) et à les sensibiliser à l'impact politique et social de ces décisions. Le cours se livre à un examen approfondi du contenu de certains droits et libertés garantis par les Chartes canadiennes et québécoise (à titre d'exemple : le droit à l'égalité, les droits linguistiques, la liberté d'expression et la propagande haineuse, la liberté religieuse et les droits socio-économiques etc.) et vise à développer l'esprit critique et l'habileté à élaborer une argumentation dans ce domaine du droit.

Plus particulièrement, le cours abordera les questions suivantes (entre autres):

- Le statut et la portée de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* ;
- l'interaction et entre les deux Chartes: droits versus devoirs;
- la distinction entre les droits individuels et droits collectifs ; libertés publiques et droits socio économiques, droits négatifs/positifs
- la « privatisation » des droits de la personne ;
- la légitimité du contrôle judiciaire ;
- l'accommodement raisonnable

N.B. Les garanties juridiques en matière pénale, ne feront pas l'objet d'une étude spécifique.

## Méthode d'évaluation

Les étudiants devront préparer chaque séance de cours en effectuant les lectures préalables, pour ensuite participer à une discussion poussée.

Chaque étudiant préparera un résumé d'arrêt (ou de doctrine) d'environ 5-7 minutes et présentera l'arrêt en question devant la classe. Le but de cet exercice est de favoriser l'apprentissage actif, encourager la participation et de rehausser la note finale par le biais d'une méthode d'évaluation alternative et basée sur une stratégie qui implique les étudiants dans leur apprentissage. **La rétroaction du professeur suivra chaque présentation.**

- ✓ Présentation orale (5-7 minutes) : 20% - non-préjudiciable
- ✓ Examen Final (Examen maison « Take home ») (80%)

## Principaux instruments de travail

Instruments obligatoires:

Lois: <http://lois.justice.gc.ca/fr/const/index.html>

Décisions de la Cour suprême: <http://www.scc-csc.gc.ca/>

Brun Henri et al, *Charte des droits de la personne : législation, jurisprudence et doctrine*, 29<sup>e</sup> édition Législation, jurisprudence et doctrine (Coll. Alter Ego) Montréal, Wilson & Lafleur, 2016